

Article

« Géographie urbaine et aménagement urbain »

J.-B. Racine

Cahiers de géographie du Québec, vol. 12, n° 26, 1968, p. 247-275.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/020810ar>

DOI: 10.7202/020810ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

GÉOGRAPHIE URBAINE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

Quelques aspects de la préparation et de la participation des géographes français à l'action

par

J.-B. RACINE

Département de géographie, université de Sherbrooke

Nous avons récemment analysé, pour les lecteurs des *Cahiers de géographie*, quelques ouvrages significatifs de l'évolution de la pensée géographique française des années 60, tout particulièrement en ce qui avait trait au domaine, à l'unité, à l'utilité et aux méthodes d'une science confusément envahie par un malaise épistémologique.¹ Nous avons regretté à cette occasion la place assez limitée qu'occupait la géographie des villes dans le volume que l'*Encyclopédie de la Pléiade* consacrait à la « géographie générale », puisque sur quelque 1 000 pages traitant de la géographie humaine générale, on n'avait donné à M. Phlipponneau que 43 pages (4,3%) pour traiter de l'urbanisation et des villes.² Pourtant, le phénomène urbain, est l'un des traits les plus frappants de la civilisation contemporaine. *La géographie des villes devient normalement, depuis le début du siècle, un des premiers aspects de la géographie humaine et, dans nos pays industriels, le premier.* Gardant longtemps l'empreinte des modes d'existence et des systèmes de rapports sociaux qui se sont relayés dans le moule qu'elle offrait, la ville est aujourd'hui tout à la fois le reflet de la projection au sol d'une société toute entière, et un reflet le plus souvent inadapté, du fait des contradictions entre la ville héritée et les formes d'activités et de vie sociale qui doivent aujourd'hui y trouver place, l'inégalité des rythmes de transformation du contenant et du contenu étant la cause essentielle du malaise urbain actuel.³ Par ailleurs, s'il est vrai que « l'urbanisme redevient une des pièces maîtresses de la planification et se confond avec l'aménagement du territoire, parce qu'on ne peut pas résoudre les problèmes d'une ville sans concerner en même temps tout son cadre régional, qui est à la fois sa source et sa zone d'influence », *toute action concertée et réfléchie sur l'ensemble du paysage humanisé passe par l'étude et la mesure des lignes de forces et des systèmes de relation et de régulation qui structurent un espace dont le principe d'organisation et d'intégration est essentiellement à rechercher dans l'armature urbaine.*

Qu'il s'agisse donc de critères quantitatifs, qualitatifs ou normatifs, qu'il s'agisse de connaître ou d'agir, de connaître pour agir, on ne peut contester la prééminence du phénomène urbain en géographie humaine. Il y a bientôt vingt ans qu'André

¹ RACINE, J.-B., *À la recherche de la géographie*, dans *Cahiers de géographie de Québec*, n° 22, 1967.

² *Encyclopédie de la Pléiade, Géographie générale*, Paris, N. R. F., 1966, 1 883 pages.

³ GEORGE, P., *Géographie active*, Paris, P. U. F., 1964, 394 pages.

Allix le soulignait: « Nous sommes là en présence d'une réalité statistique et d'une expérience quotidienne ». ⁴ Cette expérience quotidienne, plusieurs jeunes géographes seront bientôt appelés à la vivre dans l'action puisque les problèmes urbains, non seulement sont quantitativement importants, mais sont justement un des domaines de choix pour la géographie appliquée et pour la recherche active, comme l'ont parfaitement montré les professeurs M. Phlipponneau et P. George, le premier dans son ouvrage *Géographie et action, Introduction à la géographie appliquée* et dans son article de la *Géographie générale de la Pléiade*, le second à diverses reprises également, mais tout particulièrement dans la *Géographie active* et dans *Sociologie et géographie*. ⁵ Dans ce domaine, on doit s'attendre en effet à ce que les recherches appliquées se développent à un rythme conforme au mouvement rapide d'urbanisation. Nous savons ici l'essor extraordinaire qu'elles ont pris aux États-Unis.

Comme par ailleurs nous continuons à puiser une partie de notre inspiration dans des ouvrages français, il était doublement intéressant de voir la place occupée en France par la géographie urbaine dans la formation des jeunes géographes, les recherches qu'ils entreprennent après leur licence ou leur D. E. S. aux différents niveaux des doctorats d'université ou de 3^e cycle et du doctorat d'État. Il nous paraissait fondamental aussi d'essayer de savoir ce qu'il advenait de ces études sur le plan de la géographie active et de l'application; en d'autres termes, de répondre à cette question: quelle est la participation des géographes à l'aménagement urbain, qu'elles en sont les modalités (individuelles ou bien collectives, unidisciplinaires ou pluridisciplinaires), quelles sont les méthodes de recherches mises au point grâce à cette participation à un travail plus ou moins disciplinaire?

Nous avons pu visiter en mai 1967 plusieurs instituts de géographie, rencontrer plusieurs maîtres de la géographie française et récolter une masse considérable de documentation, écrite ou orale. Auparavant, nous avons fait parvenir à tous les directeurs d'instituts de géographie dans toute la France, le bref questionnaire suivant:

- 1° Titre des thèses de doctorat d'État soutenues, déposées et en préparation (date de soutenance si possible) dans votre Institut;
- 2° Même question pour les thèses d'université et de 3^e cycle;
- 3° Participation des instituts de géographie aux plans de développement régional (à titre indicatif: projets, modalités, effectifs engagés, organisation du financement, collaboration interdisciplinaire);
- 4° S'il y a lieu: participation des professeurs (à titre individuel) aux recherches et à l'aménagement urbain et régional.

Les deux premières questions s'avèrent inutiles avec la publication, qui débute en 1966, d'*Intergéo*, bulletin de liaison des instituts et centres de recherche de géographie, publié par le Centre de recherches et de Documentation cartographique et géographique, organisme dépendant du C. N. R. S. et placé sous la direction

⁴ FRIEDMANN, G., *Colloque sur les villes et campagnes*, CNRS, 1951.

⁵ PHILIPPONNEAU, M., *Géographie et action, Introduction à la géographie appliquée*, Paris, Colin, 1960.

GEORGE, P., *Sociologie et géographie*, Paris, P. U. F., 1966, 215 pages.

de J. Dresch, directeur de l'Institut de géographie de Paris-Sorbonne. Ce bulletin publie en effet chaque année, outre la liste des cours professés dans chacun des instituts français, la liste des recherches entreprises par les professeurs et la liste de tous les sujets de recherche déposés, au D. E. S. comme aux différents doctorats. Mais si les différents instituts de province publient parfois la liste de tous les sujets déposés et en cours, pour Paris la liste se restreint toujours aux sujets réellement déposés dans l'année en cours, ce qui fausse évidemment nos résultats sans pour autant leur enlever de leur force statistique puisque le seul total parisien ainsi donné est toujours largement supérieur aux totaux « totaux » des différents autres Instituts.

Tous les directeurs d'institut — à l'exception de deux — nous ayant généreusement et fort aimablement répondu; nous livrons ici à nos collègues géographes du Québec un tableau de ce que nous avons vu, entendu et recueilli. Ce rapport sera évidemment incomplet puisque nous n'avons pu physiquement visiter qu'une demi-douzaine d'instituts et que, d'autre part, nous ne voulons pas nous livrer à un quelconque jeu de comparaison entre chacun d'eux et chacun de ceux qui nous ont répondu. Nous ne tirerons de notre masse de documentation écrite ou orale, que ce qui est nécessaire pour présenter les perspectives générales dans lesquelles s'engagent la géographie urbaine française et la participation des géographes français à l'aménagement urbain. Comme il ne s'agissait que d'un voyage d'un mois, qu'on nous pardonne les lacunes et les jugements peut-être trop hâtifs de nos propos.*

I

ÉTUDES ET RECHERCHES « ACADÉMIQUES »

Les cours professés et les thèses terminées

L'analyse des cours professés de 1965 à 1967, faite à partir des relevés publiés chaque année dans *Intergéo*, ne manque pas d'étonner. Évidemment ne sont mentionnés que les cours proprements dits et non les travaux pratiques. Néanmoins la géographie urbaine ne figure souvent pas, ni sous une forme ni sous une autre, dans la liste des cours professés. C'était en tout cas la situation la plus fréquente en 1965-66 et 1966-67. Sans doute la présence des « villes » au programme de l'écrit de l'agrégation l'année précédente est-elle responsable de cet état de choses car, on le sait, le programme — qui change chaque année — conditionnait encore, tout spécialement en province, la nature des cours professés à l'ensemble des étudiants. Il a fallu attendre la réforme

* Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance au Conseil des arts du Canada qui a permis ce voyage et à tous les géographes français qui ont bien voulu nous recevoir, nous consacrer une partie de leur temps et nous livrer tout à la fois quelques fruits de leur haute expérience et de leur documentation. Ainsi à Paris, M. Jean Dresch, directeur de l'Institut de géographie, M^{me} J. Beaujeu-Garnier, ainsi que MM. les professeurs J. Bastié, P. George, A. Perpillou, M. Rochefort et M. P. Pinchemel qui m'a reçu à Paris et que j'ai encore poursuivi jusqu'à Lille. Les professeurs J. Labasse et J. Pelletier m'ont ensuite reçu à Lyon, comme M. le doyen Veyret et Madame Veyret, à Grenoble, M. le professeur Max Derruau à Clermont-Ferrand, les professeurs Isnard et Wolkowitsch à Aix, les professeurs J. Miège et J.-E. Hermitte à Nice. Nous tenons à remercier enfin tous les géographes, assistants ou maîtres-assistants qui chaque fois ont su prolonger les avis des professeurs; MM. Barbier à Aix, Bressolette à Clermont-Ferrand, Dalmasso à Nice, Lacoste à Paris, Armand à Grenoble, ainsi que plusieurs géographes à l'emploi d'organismes de recherche ou d'aménagement urbain, au premier rang desquels il faut placer M. P. Merlin, de l'I. A. U. R. P., polytechnicien et docteur d'État en géographie grâce à une thèse réalisée tout en étant engagé dans l'action.

de la licence ès lettres, en 1967-68, pour qu'un certificat spécialisé en « Géographie et économies urbaines » apparaisse au programme de troisième année de la majorité des instituts.

De plus, lorsqu'un cours de géographie urbaine apparaît au sommaire, c'est le plus souvent sous l'appellation fort générale de « géographie des villes » ou de « géographie urbaine ». En 1965-66 comme en 1966-67, le tiers seulement des Instituts professaient un cours de géographie urbaine et trois seulement, dont celui de la Sorbonne, choisissaient au sein de la problématique de la géographie urbaine un thème plus précis. En 1966-67, on relevait un cours sur les rapports « villes-campagnes » à Nantes, un cours sur « La ville et la région » à Reims et deux cours sur les « populations » urbaines, en 1965-66, l'un à Nice, l'autre à Tours. Mais à l'Institut de la Sorbonne, chaque année, la géographie urbaine, contrairement à ce qui se passe en Province, a toujours été très à l'honneur et son enseignement des plus variés et des plus précis. M^{me} Beaujeu-Garnier traita en 1965-66 des problèmes de la région parisienne, cours complété l'année suivante, par une initiation aux recherches sur la même région; Pierre George traita successivement, en 1965-66, de questions d'urbanisme, des villes et des problèmes urbains, de la population urbaine et des villes de l'Union Soviétique. L'année précédente, il donnait d'ailleurs deux autres cours de géographie urbaine, consacrés à des problèmes différents et aux villes d'Italie et d'Afrique du Nord. L'année suivante il s'attachait à des études de villes, puis tout particulièrement aux villes d'Europe centrale et enfin aux problèmes des « marges des grandes agglomérations ». M. Rochefort était chargé de l'enseignement des méthodes d'études de l'armature urbaine, de la population urbaine et des réseaux urbains et en outre, l'année suivante, des « fonctions urbaines » en remplacement d'un cours sur la production des biens d'équipement dans le monde.

Il faut souligner l'effort des « patrons » français qui chaque année s'obligent à un nouveau cours dans chacune de leurs trois heures hebdomadaires régulières. Même si le domaine reste à peu près le même, pour un cours au moins sur trois, le procédé a certainement du bon. Il garantit la continuité et la variété de la réflexion. Il peut néanmoins expliquer parfois une certaine superficialité et des oublis d'importance, du moins si l'on en juge par ce qui est publié, sous une forme ou sous une autre, en particulier en ce qui a trait aux résultats de la géographie américaine, qui ne sont guère connus des étudiants français ou en tout cas que très tardivement, sans que justice leur soit vraiment rendue, du moins au niveau de leur importance méthodologique. Évidemment quelques brillantes exceptions confirment la règle de la barrière de la langue, qui se double aussi d'un certain désaccord de fond, très important, non seulement au niveau des méthodes, ni même des résultats, mais plutôt au niveau didactique voire même « impressionniste ». Certains à-priori sont parfois confondants. À cet égard l'effort qu'a fait Paul Claval depuis six ans mérite encore d'être redit.⁶

Peut-être en raison de la sujétion des programmes de licence à celui de l'agrégation et en dépit du fait que la géographie des villes peut facilement faire l'objet de

⁶ CLAVAL, P., *Géographie générale des marchés*, Paris, Les Belles Lettres, 1962, 359 pages; *Essai sur l'Évolution de la géographie humaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1962, 162 pages; divers articles, chroniques et comptes rendus dans la *Revue géographique de l'Est*; surtout *Régions, nations, grands espaces, géographie générale des ensembles territoriaux*, Paris, M.-Th. Génin, 1968, 837 pages.

considérations fort valables au sein d'un cours d'initiation à la géographie humaine ou de cours sur la population ou la géographie des zones industrielles, *force est de constater qu'alors que la géographie régionale traditionnelle est toujours présente dans tous les instituts, la géographie urbaine, comme telle, ne faisait pas, jusqu'en 1967, l'objet d'un enseignement systématique en France, sauf à Paris, et que des étudiants pouvaient facilement terminer leur licence sans avoir reçu d'enseignement magistral en cette matière.* Tous les étudiants disposent de bons manuels sur les villes et la géographie urbaine, alors que ce n'est pas toujours le cas dans les autres matières. Ce sont pourtant les maîtres parisiens qui ont écrit les volumes, qui donnent l'enseignement le plus spécialisé, ce qui témoigne bien du besoin existant. Cette situation assez paradoxale est évidemment le produit de l'histoire de la géographie française et de la formation des maîtres français, fort peu nombreux à avoir consacré leur thèse d'État à la géographie des villes. Seules quelques monographies urbaines dans la ligne des travaux classiques de R. Blanchard furent jusque dans les années 50 les témoins d'une réflexion spécifique de la géographie française sur les villes et le phénomène urbain, au moment où sous la direction de P. George une équipe de jeunes géographes⁷ allait s'attacher à l'étude des réseaux urbains et des relations villes-campagnes, avec le succès que l'on sait. Leurs travaux furent à la base en France, avec ceux de Labasse et de Juillard,⁸ de la grande mutation de l'école française de géographie régionale⁹ qui découvrit que, dans les pays évolués, bénéficiant d'une importante économie d'échange, le réseau urbain était le principe de l'organisation régionale.

La répartition thématique des 20 thèses de doctorat d'État terminées au cours des années 1966 et 1967, donc commencées au plus tôt en 1960, c'est-à-dire après la publication des travaux de Juillard, J. Labasse, Kayser, Rochefort et Du-grand, est encore significative. À côté de 6 thèses de géographie physique (30%), de 3 thèses de géographie régionale (15%) et de 9 thèses diverses de géographie humaine non urbaine (45%), *ne paraissent que deux thèses de géographie urbaine (10%), les deux à Paris: l'une consacrée aux villes de la Loire moyenne,¹⁰ l'autre aux transports parisiens,¹¹ la seconde signée par un polytechnicien et de ce fait assez révolutionnaire sur le plan de l'usage en géographie du langage des mathématiques, ce que n'ont pas manqué de remarquer les critiques des États-Unis, comme ils avaient remarqué la sortie du *Fait urbain en France*.¹² C'est aussi, du moins à notre connaissance, la première thèse réalisée par un praticien de la recherche active puisque son auteur est sous-directeur, chargé de la direction des Études générales et recherches à l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne.*

⁷ KAYSER, B., *Campagnes et villes de la Côte d'Azur*, Monaco, Éditions du Rocher, 1958, 580 pages.

ROCHEFORT, M., *L'organisation urbaine de l'Alsace*, publications de la Faculté des lettres, Strasbourg, 1960, 385 pages.

DUGRAND, R., *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, Paris, P. U. F., 1963, 638 pages.

⁸ JUILLARD, E., *La vie rurale en basse Alsace*, Strasbourg-Paris, 1953, 582 pages; LABASSE, J., *Les capitaux et la région, étude géographique. Essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise*, dans *Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques*, n° 69, Paris, 1955.

⁹ JUILLARD, E., *La région: essai de définition*, dans *Annales de géographie*, vol. 71, 1962, p. 483-499.

¹⁰ BABONAUX, Y., *Les villes du Val de Loire*, Paris, Éditions Sabri, 1966, 500 pages.

¹¹ MERLIN, P., *Les transports parisiens*, Paris, Masson, 1966, 499 pages.

¹² CARRIÈRE, F., et, PINCIEMEL, P., *Le fait urbain en France*, Paris, Colin, 1963, 374 pages.

Dix pour cent, c'est bien maigre, mais cela correspond en gros à la place des études en géographie urbaine dans la formation d'un jeune géographe, à Paris du moins. Mais outre qu'il n'y a pas forcément corrélation entre les deux phénomènes, l'analyse des thèses déposées en 1966 et 1967 ou en cours d'avancement montre une très nette évolution en ce domaine et un regain d'intérêt évident pour la géographie urbaine.

* * *

Les thèses en cours : place de la géographie urbaine dans les thèses d'État

En effet, sur 217 thèses recensées, 40 (18,4%) étaient consacrées à la géographie urbaine, le tiers des sujets portant toutefois sur des régions situées hors de France, en Italie et dans les anciens pays de la « France d'outre-mer », mais aussi ailleurs en Europe et en Amérique du Nord. Les thèses de géographie humaine non urbaine (49,7%) sont légèrement plus fréquentes que par le passé, *enrichies par toute une série de sujets thématiques non spécifiquement régionaux, traités à l'échelle d'un pays, de la France en particulier, enrichies aussi de conceptions assez nouvelles dans la façon de poser les sujets*. À l'image de M^{me} Barbeza et de son *Paysage humain de la Costa Brava* (Paris),¹³ on retrouve *L'Espace humain aveyronnais: société et immigration* (Toulouse) ou des thèmes très précis, soit au niveau national, comme *Les industries aéronautiques en France* (Toulouse), soit encore au niveau local *Géographie de la scolarisation dans l'Académie de Toulouse* (Toulouse), ce qui ne manquera pas de surprendre au niveau du doctorat d'État, mais qui sera sans doute très fécond sur le plan de la connaissance des mécanismes profonds, donc des possibilités d'action. C'est dans la même veine de ces sujets nationaux qu'il faudrait placer *L'industrie du meuble en France* (P. Garenc) et les thèses tant attendues de la nouvelle équipe de P. George et qui ne sont pas recensées dans notre étude, pour les raisons que l'on a dites plus haut à propos d'*Intergéo*, celles de M. Coquery sur *L'organisation de la distribution des équipements commerciaux* et de M. Lacoste sur *L'industrie de la construction en France*. Quelques travaux sont enfin en cours sur les espaces économiques régionaux, certains très avancés, comme la thèse de P. Claval à Besançon, sur la Franche-Comté,¹⁴ d'autres à peine amorcés, comme celle de J.-P. Ferrier à Aix, consacrée à *L'analyse géographique des structures et des facteurs d'évolution d'une région de programme : l'exemple de la région Provence — Côte d'Azur* et celle d'Henri Reymond,* dirigée par Aix mais faite au Québec: *Transport et organisation de l'espace au Québec*.

Mais en fait le tiers de la géographie humaine non urbaine, soit 41 thèses (contre 40 en géographie urbaine) concerne encore les principaux thèmes géographiques de la vie rurale, compte non tenu des thèses sur les problèmes des pays en voie de développement ou sous-développés, qui grossiraient encore cette proportion puisque leur géographie est malheureusement encore dominée par le fait rural. La géographie physique marque légèrement le pas (26,3%), tandis que la géographie régionale tombe au

¹³ BARBEZA, Yvette, *Le Paysage humain de la Costa Brava*, Paris, A. Colin, 1966, 717 pages et annexes.

¹⁴ CLAVAL, P., *La Franche-Comté; étude de géographie économique* (Th. L. à soutenir en 1968).

* Professeur à l'université de Sherbrooke.

très faible pourcentage de 5,7, avec 12 thèses seulement, souvent consacrées, comme les belles thèses de géographie régionale que nous donnèrent MM. J. Defaus du Rau (La Réunion), puis G. Lasserre (La Guadeloupe), à des îles ou à de petites régions très bien délimitées (L'Émilie).

Ces chiffres globaux cachent cependant de multiples disparités, comme en témoigne le tableau n° 1 qui montre la distribution des sujets suivant leur dépôt dans l'un ou l'autre des instituts de géographie français. En fait le regain d'activité de la géographie urbaine est surtout imputable à Paris-Sorbonne où les thèses de géographie urbaine déposées en 1966 et 1967 sont aussi nombreuses que les thèses de géographie physique (12 et 12, soit 26,7% des dépôts, contre 18,4% au niveau de toute la France). La part de la géographie régionale y est encore moindre, de même que celle du reste de la géographie humaine. Aix dirige également plusieurs thèses d'État en géographie urbaine, dont la nôtre, mais toutes, sauf une, sont effectuées à l'étranger. Cependant la part de la géographie physique y est plus importante qu'ailleurs. Le fort pourcentage de Lyon vient quant à lui de sa faiblesse totale en géographie physique. Rennes et Strasbourg comptent en effet, comme Lyon, 3 thèses de géographie urbaine en préparation. La faiblesse, à cet égard, de Toulouse et de Montpellier est sans doute provisoire quand on sait la qualité en la matière des maîtres qui y professent MM. Kayser et Dugrand, anciens disciples de P. George, et des recherches qui y sont actuellement en cours au niveau du D. E. S. ou du 3^e cycle. Quant à l'ensemble des thèses préparées dans les autres instituts, que nous avons groupés, car de moindre importance (moins de 11 thèses en préparation), la part de la géographie physique y est un peu plus forte qu'au niveau français et la part de la géographie urbaine un peu moins forte, presque équivalente en fait (17,4% contre 18,4%). *Au total l'analyse montre que la place de la géographie urbaine dans la recherche française au plus haut niveau, quoique grandissante partout, reste*

Tableau 1 *Thématique de la recherche géographique*

(Docteurs d'État)

	Géographie physique		Géographie régionale		Géographie humaine non urbaine		Géographie urbaine		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Soutenues en France: 1966 et 1967	6	30 %	3	15 %	9	45 %	2	10 % ^a	20	100%
Déposées en France: 1966 et 1967	57	26,3%	12	5,5%	108	49,7%	40	18,4% ^b	217	100%
Paris: 1966 et 1967	12	26,7%	2	4,4%	19	42,2%	12	26,7% ^c	45	100%
Aix: 1966 et 1967	10	35,8%	0	0 %	12	42,8%	6	21,4% ^d	28	100%
Lyon	0	0 %	1	7,2%	10	71,4%	3	21,4%	14	100%
Montpellier	4	21,1%	0	0 %	10	52,6%	1	5,3%	19	100%
Strasbourg	6	33,3%	1	5,5%	8	44,5%	3	16,7% ^e	18	100%
Toulouse	2	15,4%	1	7,7%	8	61,5%	2	15,4%	13	100%
Autres	20	29 %	7	10,1%	30	43,5%	12	17,4%	69	100%

a) dont 22% à l'étranger de la France

b) dont 32,5% à l'étranger de la France

c) dont 25% à l'étranger de la France

d) dont 83% à l'étranger de la France

e) dont 66% à l'étranger de la France

très variable. Il apparaît immédiatement que la personnalité des « patrons » joue un rôle assez considérable sinon absolu; ainsi s'explique la forte proportion de thèses en géographie physique à Strasbourg, la forte proportion de la géographie urbaine Paris-Sorbonne, mais surtout à Paris-Nanterre ($\frac{2}{3}$), à Rennes ($\frac{1}{2}$), à Lyon. Cependant, il est particulièrement intéressant de voir qu'à Aix, en dépit du fait que M. Isnard ait consacré l'essentiel de ses recherches à la géographie rurale et à l'Afrique malgache et musulmane, les thèses de géographie urbaine sont plus nombreuses que partout ailleurs et consacrées à des thèmes variés: Milan, capitale économique de l'Italie, réseaux urbains, dans les Alpes du sud et en Castille, Venise et sa région, le fait urbain en Émilie-Romagne, exurbanisation et métamorphisme périurbain à Montréal.

Les thèmes de la recherche urbaine au niveau du doctorat d'État

À cet égard, cependant, le « lieu central » par excellence demeure Paris qui offre le plus grand éventail de thèmes traités dans le vaste et complexe domaine de la géographie urbaine. Il offre également les « produits rares ». On n'est d'ailleurs pas sans observer un certain décalage entre Paris et la Province. La mode change plus vite à Paris où, par exemple, les études consacrées aux relations entre villes et campagnes, après avoir été à la base du renouveau de la géographie régionale française, sont de moins en moins recherchées, alors qu'elles forment encore, les premières surtout, le plus fort groupe au niveau provincial et national avec évidemment les non moins classiques études sur « les villes » de telle ou telle région, études qui marqueront les années 60. Les premières ont marqué les années 50, étant entendu que les ouvrages ne paraissent en fait qu'à la fin de la décennie ou au début de la suivante. Aux dernières nouvelles, deux thèses intéressantes accrochées à un thème et non à une région particulière — non comptabilisées ci-dessous — ont été déposées à Paris: *La conquête de l'espace rural par le développement urbain*, que dirige M^{me} Beaujeu-Garnier et *Développement urbain et évolution du monde rural dans les régions de France faiblement urbanisées*, dirigée par M. Ph. Pinchemel. Elles renouvelleront sans doute le thème des relations entre villes et campagnes.

Au total français, 25% des thèses de géographie urbaine sont consacrées à une ville et sa région, 22,5% aux « villes » ou au « fait urbain » d'un ensemble régional ou territorial bien défini, 17,5%, dans une perspective différente de la précédente, plus précise et limitée en tous cas, à l'analyse de « l'armature urbaine » ou au « réseau urbain » d'une région ou d'un pays, 7,5% seulement aux relations « villes-campagnes ». Au niveau de l'ensemble des petits Instituts, les proportions changent: 41,6% des thèses sont consacrées à l'étude d'une ville et de sa région particulière, ce qui est d'ailleurs la traduction de la localisation géographique de ces petits instituts, contre 16,6% tant aux réseaux urbains qu'aux « villes d'une région ». *L'importance prise par Paris au sein de l'armature urbaine française se marque évidemment au niveau du choix des problèmes à étudier lorsqu'on travaille en Province*. Cependant, jamais plus de trois thèmes, toujours les mêmes, à quelques rares exceptions près (Lyon et Caen), ont été retenus par les Instituts de géographie de Province, sauf à Aix (4 thèmes).

Paris offre, on l'a dit, des sujets plus variés. Le quart des thèses est encore consacré à l'analyse des réseaux urbains mais d'autres sujets sont traités parmi lesquels on ne distingue pas moins de huit thèmes totalement distincts au départ, sinon au niveau de l'explication géographique, comme il se doit d'ailleurs dans des études de combinaisons de phénomènes, dans une science qui étudie justement les synthèses. C'est là en particulier l'influence des professeurs George, Pinchemel et Rochefort qui font traiter aussi bien de l'urbanisation en général que des systèmes urbains et de l'armature urbaine, du rôle spécifique de certains équipements industriels et tertiaires dans l'organisation de l'espace urbain et dans la vie des villes, M^{me} Beaujeu-Garnier dirigeant surtout des sujets ayant trait aux populations urbaines. On relève côte à côte, *Le rôle géographique des grandes usines dans les petites villes, L'industrie textile et le fait urbain : influence de l'industrie textile sur le développement et l'organisation de l'espace et des milieux urbains* (sujet d'importance exceptionnelle pour le Nord de la France), *Les grandes villes de la couronne de Paris, de la Picardie à la Champagne*. Ces trois sujets sont naturellement dirigés par Ph. Pinchemel. P. George dirige des sujets aussi variés que *les villes écossaises, les villes d'eau en France, équipement universitaire et scientifique et développement régional en France*, ou encore *L'implantation de l'industrie dans l'agglomération parisienne : étude de géographie urbaine*. M. Rochefort vient de faire déposer un excellent sujet (1968) *Problèmes de l'utilisation optimale de l'espace géographique en France*. Il dirige en outre des thèses diverses, telles *L'organisation de l'espace géographique par les villes en pays Yoruba, les structures urbaines en Lorraine, l'armature urbaine de l'Autriche, Immigration rurale et développement urbain à Abidjan*. À Nanterre, les études sur la banlieue sud de Paris, terminées en 1965 par le professeur J. Bastié, sont relayées par l'étude de la banlieue est, la plus déshéritée de la banlieue parisienne. *C'est d'ailleurs, avec la nôtre, consacrée à la croissance du Grand Montréal, la seule thèse relevée qui soit consacrée aux formes périphériques de la croissance urbaine*. Il est vrai que C. Chaline termine actuellement sous la direction de P. George l'étude de la croissance du Grand Londres. Cela est paradoxal quand on songe avec J. Gottmann que l'âge de la cité groupée et compacte telle qu'on l'a toujours connue est peut-être révolu. « L'urbanisation a rompu ses amarres traditionnelles et la cité s'est répandue en dehors des murs loin dans la campagne, mêlant aspects jadis classés comme ruraux à d'autres typiquement urbains ou suburbains ». Quelles sont les implications de ce processus nouveau pour l'humanité en général, pour l'art d'habiter en particulier, au sens où Le Lannou emploie le terme? « L'urbanisation, dit encore Gottmann,¹⁵ est un processus économique, social et culturel exprimant une évolution des modes de vie et des conceptions de la société et du rôle des individus dans un univers en pleine modification ». Il y a pourtant là de quoi aiguïser la curiosité des géographes.

Paradoxal aussi le fait de l'absence de sujets et de travaux sur les transports urbains, ceux de P. Merlin évidemment mis à part, sur l'organisation de l'espace urbain (une thèse pourtant à Lyon), sur l'habitat urbain, sur la rénovation urbaine et l'aménagement urbain (une thèse à Lyon et une à Caen). Il y a bien quelque chose de nettement nouveau dans la géographie française : les sujets énumérés ci-dessus en témoignent à l'évidence, particulièrement ceux de Paris. *Mais au total, dans certains*

¹⁵ GOTTMANN, J., *Essai sur l'aménagement de l'espace habité*, Paris, Mouton, 1966, 347 pages.

manques significatifs, ne doit-on pas déceler une tendance à éviter les problèmes les plus concrets? C'est d'autant plus curieux que ce sont justement là les thèmes majeurs de la recherche nord-américaine, qui néglige par ailleurs l'essentiel des meilleurs apports de la géographie française, mais surtout c'est d'autant plus grave que ce sont là les thèmes majeurs de l'action. En fait, l'étude des réseaux urbains, des populations urbaines, des villes d'une région ou d'un ensemble de régions, est encore du ressort d'une géographie régionale assez classique dans ses acceptions, en dépit du fait qu'elle ait été justement renouvelée par les résultats de ces études. C'est plutôt la conception des thèses d'État qu'il faut mettre en cause, sortes de gros pavés dans une mare de production d'où les responsables de l'action tirent difficilement matière à légitimer des politiques d'intervention précises. Ils nous l'ont dit et redit en tout cas. Pourtant il est de fait qu'une fois cette étape franchie, c'est-à-dire au plus haut niveau, l'activité de certains maîtres de la géographie française, dans l'action, est absolument remarquable, comme on le verra plus loin. La maturité exceptionnelle de ces hommes et de ces femmes (M^{me} J. Beaujeu-Garnier et M^{me} Veyret sont directement engagées dans l'action régionale) garantit la qualité de leurs avis. Quand on sait qu'une thèse d'État demande en moyenne de 8 à 10 années de préparation et que ce n'est souvent que beaucoup plus tard que leurs auteurs accèdent à des postes de responsabilité dans l'action, on est cependant en droit de se poser quelques questions sur la valeur du système, même si tous ceux qui l'ont faite, quoique assez considérablement endettés financièrement, en ont été finalement très enrichis intellectuellement.

On peut cependant penser, eu égard aux cours hautement spécialisés qui sont actuellement professés, à la Sorbonne en particulier, avec l'introduction, quoique timide, du langage statistique et mathématique, avec aussi l'essor de l'enseignement de la cartographie, que nous avons pu toucher du doigt à Paris en particulier (responsable, M. Joly), que des vocations seront suscitées qui permettront de multiplier les travaux de géographes préparant directement à l'action. *L'analyse des sujets de thèses déposés en vue de l'obtention du doctorat d'université ou du 3^e cycle à Paris témoigne en tout cas du vif renouveau de la géographie urbaine en France* (cf. tableau n° 2).¹⁶

Les doctorats d'université et de 3^e cycle

Comparés à ceux du tableau n° 1, ces résultats sont significatifs. Déjà les thèses soutenues en 1966 et 1967 se rapprochaient, par leur sujet, beaucoup plus de ceux des thèses d'État déposées en 1967 que de celles soutenues durant les deux précédentes années. Ce qui confirme bien l'évolution générale de la recherche géographique en France puisqu'aussi bien ces sujets avaient sans doute été déposés, dans leur grande majorité, au moins quelque cinq ou six ans après le dépôt des thèses

¹⁶ Nous notons dans un très récent numéro de *The Professional Geographer* que nos collègues américains n'ont pas encore bien saisi la différence entre thèses d'État et thèses d'université et qu'ils négligent complètement les thèses de 3^e cycle. Cf. JAMES R. McDONALD, *Geography in French Higher Education, 1966-1967*, May 1968., p. 200-204. L'auteur analysant comme nous les informations fournies par *Intergéo* conclut qu'en dépit de la croissance de ses effectifs rien ne semble suggérer que cette expansion se traduira par des changements majeurs dans les conceptions théoriques de la profession.

d'État soutenues en 1966 ou 1967. L'évolution est cependant plus nette encore que pour celles-ci. Surtout, les nouveaux sujets déposés tranchent résolument avec les habitudes anciennes. En 1966 et 1967, on assistait déjà à un léger repli de la géographie physique et à une chute très nette de la géographie régionale classique, au bénéfice essentiellement de la géographie humaine non urbaine et de la géographie urbaine, la seconde demeurant cependant bien en retrait de la première, pour plus de la moitié dans tous les cas sauf à Paris. Mais depuis 1966, au niveau des thèses d'État comme au niveau des thèses d'université et surtout du 3^e cycle, la géographie urbaine connaît un essor brutal. Déjà en 1966-67 les thèses soutenues en cette matière au niveau 3^e cycle étaient relativement plus nombreuses que celles déposées au niveau du doctorat d'État, ce qui ne manque pas de souligner la rigidité des modes et des directives « patronales ». Mais en 1966-67, un véritable « raz de marée » de la géographie urbaine, qui groupe à peu de choses près (moins de 1%) la moitié de toutes les thèses déposées à Paris, compte non tenu de celles déposées pour la mention « urbanisme », semble témoigner enfin de l'intérêt majeur des jeunes géographes pour le problème majeur de l'organisation de la vie humaine dans nos pays. Pour la première fois, la géographie urbaine est plus fréquentée que l'ensemble des problèmes non urbains de la géographie humaine, même dans ses acceptions régionales.

L'analyse des sujets de thèse montre aussi qu'au sein de la géographie urbaine, les thèmes majeurs de l'action sont de plus en plus recherchés. Tout ce qui domine au niveau du doctorat d'État est nettement en retrait au niveau du 3^e cycle. Le phénomène est trop net pour qu'il puisse être uniquement le produit de la différence de nature et d'ampleur entre les deux types de doctorat. Les études de populations urbaines sont cependant les plus nombreuses (31%) avec parfois des sujets aussi importants que celui dirigé par M. Rochefort, *Rapports entre population urbaine et fonction des villes*, thème qui fut longtemps à la mode aux États-Unis. Suivent les études sur les équipements tertiaires et la vie urbaine, ainsi que sur les formes de l'habitat urbain, essentiellement dans ses éléments sociaux (10,3% pour chacun de ces deux thèmes). Enfin apparaissent des sujet soit théoriques soit traités à partir de cas sur l'organisation et la rénovation de l'espace urbain dans les grandes villes. En revanche la mode a nettement délaissé les réseaux urbains (aucun sujet), les relations villes-campagnes (un seul sujet, en pays en voie de développement), la ville et sa région (un seul sujet), le fait urbain, les villes d'une région (un seul sujet).

Tableau 2 Thématique de la recherche géographique

(Doctorats d'université et du 3^e cycle)

	Géographie physique		Géographie régionale		Géographie humaine non urbaine		Géographie urbaine		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Soutenues en France 1966 et 1967	7	20 %	1	2,9%	19	54,3%	8	22,8%	35	100%
Déposées à Paris 1966-67 *	3	5,1%	3	5,1%	24	40,7%	29	49,1%	59	100%

* Nota : Cinq thèses ont en fait comme thème principal la cartographie et les traitements visuels de l'information, physique ou humaine. Par ailleurs 8 thèses non comptées dans le tableau, toutes dirigées par P. George, sont accompagnées de la mention « urbanisme ».

Les problèmes des transports (aucun sujet) et de l'industrie urbaine (un sujet) demeurent cependant toujours aussi peu fréquentés, et c'est dommage, d'autant plus que les géographes « urbanistes » ne s'y attachent pas non plus. En revanche, pour moitié, ils s'intéressent à la rénovation urbaine et à l'aménagement urbain. Un sujet traite des « méthodes de la planification urbaine ». Il complète un fort beau sujet, déposé en géographie d'ailleurs, et consacré à « l'évolution des idées et des faits dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire en France depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, intitulé *de l'art urbain à la planification territoriale*. Un autre est significatif de l'évolution des problèmes que se pose le professeur George: les « composants » des différents lieux urbanistiques, l'étude pouvant se restreindre à l'étude des lieux de loisirs. L'organisation de l'espace urbain, les équipements tertiaires et les problèmes d'urbanisation retiennent encore l'attention de l'équipe de chercheurs travaillant sous la direction de P. George.

Au total, la « révolution » est en cours. Elle est en avance à Paris, bien sûr, mais comme elle va de pair avec un engagement de plus en plus fréquent des instituts de géographie dans l'action urbaine et régionale, ceux-ci se verront sans doute bientôt obligés, par la demande, tout à la fois de former les étudiants aux méthodes de recherche les plus modernes et de suggérer des recherches devant déboucher directement sur l'application. Nous avons ainsi rencontré des étudiants, soit au niveau du D. E. S. soit au niveau du 3^e cycle, qui travaillaient directement sur des problèmes précis, à la demande, au sein et pour le compte d'organismes régionaux publics ou privés partout où nous sommes passés, à Lyon, à Grenoble, à Aix et à Clermont-Ferrand.

Mais comme nous l'a justement fait remarquer le professeur George, *la vraie participation des géographes français à l'aménagement urbain, à l'action, se fait cependant, et d'une manière générale, au plus haut niveau, du moins lorsqu'il s'agit de recherches devant préparer des politiques d'intervention.* Évidemment il en va différemment pour le simple *survey*, qui se situe à un autre niveau. Mais alors, est-on « géographe » ou un quelconque technicien ?

II

LA PARTICIPATION À L'ACTION

Cette participation des « patrons » (entendons les docteurs d'État, le plus souvent titulaires de chaire depuis assez longtemps) est soit individuelle, soit collective. Dans ce dernier cas elle prend deux formes: contrats passés par l'Institut ou le Laboratoire avec un utilisateur, travail au sein d'un groupe para-académique où la collaboration est multidisciplinaire.

Les participations individuelles

Nous isolerons d'abord les deux cas les plus connus, ceux des professeurs P. George et J. Labasse. Maître incontesté de la géographie urbaine française, P. George est maintenant titulaire à la Sorbonne d'une chaire d'Études urbaines, financée tout à la fois par le ministère de l'Éducation nationale, la Ville de Paris et le ministère de l'Équipement. Pierre George dirige donc aussi bien des travaux d'urbanisme pro-

prement dit que des travaux de géographie. Attaché à plusieurs instituts et centres de recherche, président d'un nombre considérable de commissions d'études, voyageur infatigable et fécond, directeur de plusieurs collections de géographie, le professeur George a des activités tout à la fois trop variées et trop particulières pour que, d'une part, on en rende rapidement justice et que, d'autre part, on puisse en tirer des leçons générales au niveau français. Chacun sait cependant la nature profonde des travaux de P. George : *il s'agit de recherches de nature fondamentale, mais de celles qui ont pour but de permettre à la recherche appliquée de prendre corps*. Il s'est d'ailleurs maintes fois prononcé sur le caractère des activités qu'il voudrait voir se développer en France et nous avons récemment analysé sa pensée dans cette revue.¹⁷

Recherche de nature fondamentale ayant pour but de permettre à la recherche appliquée de prendre corps, telle est aussi la caractéristique des travaux de J. Labasse qui, quoique dans des perspectives originales, ont constamment le souci de mobiliser les connaissances géographiques pour les prolonger par l'analyse des possibilités concrètes de planification face à des situations définies, pour guider ceux qui ont tâche d'aménager l'espace, en termes « d'investissements d'anticipation » et non plus seulement « d'accompagnement », en terme d'opération de « diversification », « d'harmonisation », de « proportion », qui toutes tendent à infléchir les tendances naturelles, à contrecarrer les « processus cumulatifs » et à rétablir « l'équilibre » des « conjonctures spatiales ». ¹⁸ Mais la carrière et le niveau des activités de J. Labasse sont également de caractère tout à fait particulier. Elles se situent en effet au sommet de l'échelle des responsabilités qu'un géographe peut obtenir du fait de la spécificité de ses connaissances et de ses méthodes de travail.

Administrateur démissionnaire à la Cour des comptes (1942), J. Labasse est devenu et est encore banquier et administrateur de diverses sociétés. Mais parallèlement, après avoir préparé et soutenu sa thèse d'État sur les *Capitaux et la région*, fondateur du Comité d'expansion de la région du Sud-Est, il a participé à l'élaboration du Plan au sein de plusieurs commissions, présidant en particulier le groupe de travail des études urbaines au Commissariat du plan et représentant aujourd'hui les sciences humaines au Conseil national de l'architecture et de l'urbanisme. Géographe administrateur d'Air-France, membre de la Commission nationale de l'aménagement du territoire, animateur des études du groupe Économie et Humanisme, J. Labasse est surtout maintenant président du Comité d'action concertée « Urbanisation » à la Délégation générale à la recherche scientifique, qui représente le niveau supérieur ultime de la recherche urbaine multidisciplinaire en France. De telles responsabilités, J. Labasse les doit cependant non seulement à sa formation comme géographe, mais aussi à son expérience quotidienne des mécanismes et des décisions économiques et bancaires, à sa pratique du vécu. *C'est elle, n'en doutons pas, qui lui a permis de promouvoir une géographie tout à la fois existentielle et structurelle, qu'il qualifie de « biologique » à la recherche des mécanismes profonds régissant l'évolution du véritable tissu vivant qu'est en réalité l'espace géographique.*

D'autres professeurs ont toutefois suivi des chemins plus significatifs de l'évolution générale de la participation possible des géographes à l'action urbaine.

¹⁷ RACINE, J.-B., *À la recherche de la géographie*, op. cit.

Nous examinerons en particulier les cas de MM. Pinchemel et Rochefort à Paris-Sorbonne, J. Bastié à Paris-Nanterre, J. Pelletier à Lyon.

Le professeur Pinchemel est titulaire de la chaire de géographie humaine à la Sorbonne. Après une thèse d'État principale en géomorphologie et une thèse secondaire consacrée à l'analyse des structures sociales dans quelques communes rurales picardes en cours de dépopulation, il fut d'abord nommé à Lille. Dès le début, il participa à tous les plans de modernisation et d'équipement, mais surtout à titre officieux. Il est néanmoins, sans contredit, un de ceux dont l'influence a contribué à réveiller le Nord et ce, par des études sans but précis, sous forme d'articles (ex.: « rapport sur le sous-développement du Nord »), de publications, de conférences, souvent entreprises en commun avec d'autres spécialistes, un statisticien et un économiste. Au total, leur commune action a fortement bouleversé les responsables locaux, jusqu'au jour où le Comité d'étude régionales, économiques et sociales (C. E. R. E. S.) les engagea pour conduire une étude sur les niveaux optima des villes, d'après l'analyse des structures urbaines du Nord et du Pas-de-Calais, étude pionnière parue en 1959. Cette étude devait conduire P. Pinchemel à entreprendre, en collaboration avec une juriste statisticienne, une étude d'ensemble du *Fait urbain en France*,¹⁹ ouvrage discuté mais où pour la première fois en France un véritable effort systématique de quantification était entrepris.

Arrivé à la Sorbonne, P. Pinchemel étendit ses activités à la région boulonnaise et à l'Aisne, étudiées la première pour le compte de la Chambre de commerce de Boulogne et la seconde pour le Comité d'expansion de l'Aisne et la jeune Chambre économique de Soissons. L'essentiel des activités de P. Pinchemel ces dernières années furent cependant des activités de réflexion qui vont se traduire d'ici peu par la parution d'un ouvrage d'introduction à la géographie (coll. *U*) et d'un autre sur les thèmes et méthodes de recherches en géographie, ouvrages qui sans doute développeront quelques-unes des idées-forces de l'auteur du *Fait urbain* et de la *Géographie de la France*.²⁰ Se situant entre des hommes comme Juillard et Phlipponneau, P. Pinchemel reste fidèle à une certaine idée de l'universitaire, représentant d'un capital moral et intellectuel que l'on n'a pas le droit de gaspiller au gré de diverses publications de commande. C'est pourquoi il s'engage plutôt dans la réflexion méthodologique et dans l'élaboration d'une typologie.

Michel Rochefort, titulaire de la chaire de géographie humaine appliquée à la Sorbonne, vient d'horizons différents. Son D. E. S. déjà avait été fort remarqué,²¹ introduisant réellement les études sur la propriété foncière des citoyens en France, études qui devaient se multiplier de 1950 à 1965. Sa thèse sur l'organisation urbaine de l'Alsace, après celle de J. Labasse et avant celle de Dugrand, devait fortement contribuer à l'évolution de la pensée régionale française. Dès après cette thèse il fut, pendant cinq ans, chargé de mission au Ministère de l'équipement, anciennement ministère de la construction et auprès de la Direction de l'aménagement foncier et de

¹⁸ LABASSE, Jean, *L'organisation de l'espace, éléments de géographie volontaire*, Paris, Hermann, 1966, 605 pages.

¹⁹ CARRIÈRE F., et PINCHEMEL, P., *op. cit.*

²⁰ PINCHEMEL, P., *Géographie de la France*, Paris, A. Colin, 2 vol., 1964, 661 pages.

²¹ ROCHEFORT, M., *La pénétration des capitaux bourgeois dans la campagne autonoise*, R. G. L., IV, 1950.

l'urbanisme (DAFU). *Il a dirigé de ce fait les recherches consacrées au « Niveau supérieur de l'armature urbaine française », qu'entreprit pour préparer le V^e Plan français le groupe I, « Perspectives d'urbanisation », de la Commission de l'équipement urbain du Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, groupe présidé d'ailleurs par P. George. À partir d'une liste préliminaire et volontairement trop étendue de 42 villes, élaborée à partir de quelques critères très simples, il s'agissait, après un examen de l'importance absolue et relative du secteur tertiaire dans la population active de chacune des villes, d'établir un classement qui tienne compte à la fois de la présence d'équipements intrinsèques importants et caractéristiques et des modalités de l'influence extérieure des villes. En effet, comme l'ont souligné les auteurs, la fonction régionale suppose non seulement la présence dans la ville d'un certain nombre de services supérieurs qui permettent à ses habitants ainsi qu'à ceux de sa région et notamment aux responsables des activités économiques de ne pas avoir recours à une autre plus importante, mais encore que ces équipements soient au service d'une zone d'influence vaste. C'est la confrontation de ces deux méthodes de classement qui a permis de dégager, à la fin de cette analyse « objective », la physiologie du réseau actuel. Ce n'est malheureusement qu'un classement, ce qui est particulièrement sensible au niveau de l'étude des zones d'influence pour lesquelles les véritables relations structurelles n'ont pu être valablement établies, faute de temps, faute de moyens, faute d'information.*

On sait que ces recherches de *caractère essentiellement empirique, objectif et qualitatif* devaient permettre de définir la dimension, le nombre et le choix concret des métropoles d'équilibre indispensables pour promouvoir en France une vraie politique de régionalisation, pour permettre à la province, selon une expression de P. George, « de se mobiliser dans le cadre des techniques modernes pour contribuer à l'efficacité nationale ». ²² Les crédits alloués permirent d'engager, outre les auteurs — M. Rochefort était en effet encadré par messieurs Hauteux et Lecourt, le premier, chef de service au ministère de la Construction, le second, inspecteur de la Construction — de trois à cinq chercheurs, dont un sociologue, au niveau du D. E. S. ou du 3^e cycle. Depuis, M. Rochefort a continué l'étude du niveau régional de l'armature urbaine française et avec une personne à mi-temps, il s'attache maintenant à l'étude du tertiaire spécifique. Un ouvrage de synthèse consacré à « l'armature urbaine française » doit paraître chez P. U. F. en juin 1968. Mais encore, dans le cadre du Laboratoire de géographie appliquée, qu'il dirige à l'Institut de géographie, et sous les auspices plus particulières du Centre de recherches et de documentation car-

²² GEORGE, P., *Métropoles d'équilibre*, dans *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 2, 1967, p. 105-111.

HAUTREUX-LECOURT-ROCHEFORT, *Le niveau supérieur de l'armature urbaine française*. 60 pages ronéotypées et annexes. Paris, Commissariat général du Plan d'équipement et de productivité, mars 1963.

Voir également :

PELLETIER, J., et collaborateurs, *Étude de l'armature urbaine de la région Rhône-Alpes - Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes*, tomes I et II, 398 pages, décembre 1965.

Voir enfin :

DELSAUT, P., *Hierarchie des villes de la région du Nord d'après leur fonction de place centrale*, dans *Hommes et Terres du Nord*, n° 1, 1966, p. 7-45. Ce dernier article fait une remarquable mise au point sur la notion de place centrale et les méthodes d'étude de la centralité et recherche une méthode applicable à la région du Nord.

tographique et géographique, personne morale dépendant du C.N.R.S. et placée sous la direction de J. Dresch, directeur général de l'Institut, M. Rochefort poursuit des études sous contrat pour le compte d'utilisateurs divers. La préfecture de la Seine lui a commandé une étude des conséquences de l'implantation des nouveaux équipements culturels sur l'environnement urbain immédiat et lui fournit de ce fait de quoi engager trois assistants conseillers d'études et une demi-douzaine d'assistants en cours de licence en géographie. La préfecture de la Seine lui a également commandé une étude de la structure, de la localisation et du dynamisme des activités tertiaires à Paris. M. Rochefort en est responsable, encadrant un chef d'équipe et deux chercheurs.

Professeur de géographie urbaine à l'Institut de géographie de Paris-Nanterre, J. Bastié — après une thèse d'État consacrée à la croissance de la banlieue parisienne (coupe géographique à travers la banlieue sud)²³ et un ouvrage de vulgarisation ayant obtenu un grand retentissement (*Paris en l'an 2000*) —, s'est rapidement affirmé l'un des plus actifs participants aux études préalables d'aménagement urbain. Sa thèse n'a pourtant paru qu'en 1965, mais déjà en 1967 la liste des travaux « actifs » de J. Bastié était considérable. Pour l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, J. Bastié, en collaboration avec le directeur général des études et recherches et assisté par toute une série de jeunes spécialistes de l'IAURP, urbanistes, démographes, géographes, devait présenter une étude situant Paris par rapport à huit métropoles mondiales qui lui étaient comparables par leur importance ou par leur fonction. Pour la régie immobilière de la Ville de Paris, J. Bastié présenta en septembre 1966 un rapport de synthèse accompagnant les études de l'Omnium technique d'études urbaines et consacrées à l'analyse des conséquences de la nouvelle législation des loyers et de la réglementation immobilière sur l'évolution de son parc de logements anciens, qui abrite 30 000 personnes. Dans le cadre de la Commission d'étude « Analyse et prévisions démographiques » du Service d'études et de recherches de la préfecture de la Seine, J. Bastié présenta enfin, en collaboration avec le directeur régional et un attaché de l'INSEE, une étude démographique sur la ville de Paris pour la préparation du V^e Plan.²⁴ Mais dès 1964, il avait réalisé avec une équipe restreinte de chercheurs une étude préalable à la rénovation urbaine, sur « l'îlot insalubre Maubert », étude approfondie, immobilière, démographique, économique, sociale qui, tout en n'étant pas directement opérationnelle, a paru pouvoir rendre quelques services puisqu'elle a été effectuée pour le Centre de documentation et d'urbanisme de la préfecture de la Seine, par une équipe qui travaillait dans le cadre de l'Association universitaire de recherches géographiques et cartographiques dont on verra plus loin les caractères et l'importance en tant que structure d'encadrement de la participation des géographes à l'action. En attendant, un dernier exemple, pris en Province, montrera d'autres modalités de l'action des géographes français.

²³ BASTIÉ, J., *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris P. U. F., 1964, 700 pages; *Paris en l'an 2000*, S. E. D. I. M. O., Paris, 1963.

²⁴ BASTIÉ, J., et collaborateurs, *Étude démographique sur la ville de Paris*, Préfecture de la Seine, 1965, 141 pages ronéotypées; *L'îlot insalubre Maubert*, dans *La Vie urbaine*, n° 2, 1966, avril-juin, p. 97-145; *Paris et huit métropoles mondiales*, vol. 2, dans *Cahiers de L'I. A. U. R. P.*, juin 1965, 74 pages.

À Lyon, le professeur J. Pelletier, pourtant titulaire de la chaire de géographie physique après une thèse principale sur le relief de la Sardaigne et une thèse secondaire sur la géographie sociale d'Alger en 1955, préside le Comité d'expansion économique régional où il dirige les études sur les programmes d'Action régionale. Comme ailleurs, le Comité est financé par les cotisations des comités départementaux et subventionné tout à la fois par la DATAR (Délégation ministérielle pour l'aménagement du territoire et l'action régionale) et la Chambre régionale de commerce et d'industrie. Le professeur Pelletier est par ailleurs, avec un urbaniste, conseiller technique de l'Organisation pour les études d'aménagement de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne (O. R. E. A. M.) qui joue, avec des moyens bien plus limités il est vrai et des structures moins élaborées, le rôle de l'IAURP à Paris, le patron suprême étant le préfet de région. Il en existe d'ailleurs dans les cinq aires métropolitaines (Lille - Roubaix - Tourcoing; Nancy - Metz; Lyon - Saint-Étienne; Aix - Marseille; Nantes - Saint-Nazaire). À Lyon, l'OREAM emploie dix chercheurs permanents parmi lesquels les géographes sont représentés, comme ils le sont au Comité d'expansion régionale, à côté de diplômés des Sciences politiques, d'économistes, de sociologues et d'urbanistes.

Pour l'OREAM, les sujets abordés par J. Pelletier concernent d'abord le problème des zones industrielles, depuis ses incidences juridiques jusqu'à celles de la main-d'œuvre disponible, puis le problème des relations de Lyon et de Saint-Étienne avec les autres villes du territoire couvert par l'OREAM, autrement dit, la structure fonctionnelle de l'aire métropolitaine. À une autre échelle, et en collaboration, J. Pelletier a présidé à une vaste étude sur l'armature urbaine de la région Rhône - Alpes, étude effectuée pour le compte du Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité, comme celle de Rochefort, Hautreux et Lecourt, mais postérieure de deux ans, ce qui a permis d'utiliser des concepts et des méthodes plus élaborés, évitant l'empirisme du premier travail et utilisant beaucoup plus et d'une manière polyvalente la technique des hypothèses et des schémas multiples, une réflexion plus géographique aussi, le principal vice de la première étude ayant été l'attribution du terme de métropole par une méthode purement statistique de classement effectué parmi les agglomérations importantes de France, et non pas en examinant dans le détail si chacune de ces villes correspondait à une définition valable et souhaitable, à l'échelle française, de la métropole (cf. note 22).

Jean Pelletier a également travaillé, à la demande de la Chambre de commerce et d'industrie régionale Rhône - Loire, sur les questions des zones industrielles, mais surtout il a entrepris, en équipe avec un bureau d'urbanistes et un bureau de mathématiciens appliqués, une vaste étude de la valeur des sites et des situations dans les villes européennes, étude fondamentale financée par les programmes gouvernementaux d'action concertée « Urbanisation », aux destinées desquelles préside Jean Labasse.

On devrait, pour être équitable, multiplier les exemples. Mais tel n'est pas le but de ce rapport; ceux que nous avons donnés sont parmi les plus significatifs. *Selon l'importance des villes où sont logés ou près desquelles sont logés les instituts, selon la présence en leur sein d'une agence d'urbanisme (Grenoble), d'une Chambre de commerce importante ou dynamique (Soissons), d'un Conseil d'expansion économique,*

mais surtout d'une OREAM ou d'une CODER, organisme régional de consultation groupant les représentants des principales subdivisions de l'économie — collectivités publiques, syndicats, organisations patronales, chambres de commerce, artisanat —, on peut dire maintenant que toujours des conseillers d'étude, voire des présidents ou des vices-présidents (Max Derruau, J. Labasse, P. Veyret), des présidents de commissions, sont demandés à l'Institut le plus proche et que le plus souvent, dans les équipes publiques ou parapubliques permanentes, — toujours de structure multidisciplinaire —, se trouve un géographe.

Il n'y a donc pas de problème, les géographes français, du moins au plus haut niveau, se sont résolument engagés dans l'action et cette action est essentiellement une action en géographie urbaine et régionale. Le cas le plus fréquent est cependant celui de la participation individuelle, c'est ce dont témoignent les réponses aux questionnaires que nous avons fait parvenir à tous les instituts. Parfois les instituts et les personnes s'identifient au point qu'il est difficile de faire la part des choses, ainsi à Grenoble où M. et M^{me} Veyret vivent littéralement leur région et leur ville, comme en témoignent d'ailleurs leurs livres et leur revue, participant d'une manière ou d'une autre à tout ce qui s'y fait, à tout ce qui s'y discute, tant à la préfecture qu'à l'agence d'agglomération de la région grenobloise où ils travaillent avec des architectes, des économistes, des sociologues, des ingénieurs, au total douze personnes engagées à titre d'experts, utilisant des étudiants pour faire des recherches précises, à la demande.

L'Institut de géographie de Rennes s'est peut-être plus engagé que les autres dans les problèmes régionaux. L'Association bretonne de géographie appliquée qu'il a créée participe en effet, sous l'impulsion de M. Phlipponneau, secrétaire général, aux plans de développement régional étudiés par le C. E. L. I. B. (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons). Tout le monde connaît l'action pionnière et tenace du professeur Phlipponneau en matière de géographie appliquée, action qui a d'ailleurs maintenant largement dépassé le stade de l'analyse géographique, mais qui n'en est pas moins intéressante. En effet, s'il a longtemps considéré que les recherches géographiques appliquées à l'avenir des régions pouvaient, mieux qu'une action politique, contribuer efficacement à rénover les provinces françaises, à développer et à aménager harmonieusement l'ensemble du territoire, l'évolution du régime politique français l'a conduit à modifier son opinion. En effet, au moment où il a dû constater que les régions françaises souffraient autant d'une aliénation économique que d'une aliénation politique, le géographe a vu son devoir dans l'engagement politique, puisqu'aussi bien, au bout de son analyse, il découvrait que la solution des problèmes des Bretons nécessitait un changement politique majeur. (cf. M. Phlipponneau, *La Gauche et les régions*, Calmann-Lévy, 254 pages, 1967).

Michel Phlipponneau incarne un des stades ultimes de l'évolution possible d'une réflexion qui se libère progressivement, dans l'action, des contraintes traditionnelles de l'Université française. Ses recherches maintenant, et certains le regrettent, ne sont plus directement liées à l'enseignement supérieur. Mais en animant l'Association bretonne de géographie appliquée, créée par l'Institut de géographie de Rennes, il a également posé les jalons d'une autre évolution de la recherche universitaire: celle qui aboutit à la recherche collective.

Participations collectives et structures d'encadrement

Si, à Strasbourg, M. Juillard participe aux travaux de la Commission de développement économique régional, après avoir participé à de multiples commissions de Plan, c'est dans le cadre de son « laboratoire » que M. Nonn, directeur du laboratoire de recherches régionales, participe avec deux chercheurs du laboratoire aux travaux de l'organisme d'étude départemental d'urbanisme et de programmation (G. E. P.). Cette collaboration est engagée par un contrat rémunérant ces travaux selon une double procédure : une somme forfaitaire est allouée pour les travaux de documentation et pour la préparation des cartes ou enquêtes, tandis qu'une lettre de commande, d'un montant variable est adressée au laboratoire pour les enquêtes précises, et le prix des recherches est débattu d'un commun accord. Il en va de même à Aix-en-Provence où le laboratoire de géographie a passé contrat avec l'O. R. E. A. M. de Marseille (Organisation pour les études d'aménagement de l'aire métropolitaine) et avec l'Agence d'urbanisme de la ville de Marseille.

Le premier de ces contrats est tout particulièrement intéressant en ceci que tous les professeurs y participent et que l'étude doit déboucher, entre autres, sur le choix du site d'une ville nouvelle. Les travaux préliminaires ont déjà occupé quelques assistants et de nombreux étudiants à la vacation. La liste de ces travaux montre qu'ils sont multiples et variés. D'abord l'analyse géographique générale de l'aire métropolitaine et de ses franges, comprenant la description des régions naturelles et de leur évolution passée, l'analyse des relations avec les autres régions méditerranéennes et l'évolution passée, la place de l'aire métropolitaine marseillaise parmi les grands axes de transport. Puis c'est l'analyse de la climatologie — climats locaux et facteurs susceptibles d'influer sur leur évolution (urbanisation, industrialisation) —, et des problèmes de l'eau. L'étude morphologique des sites et l'étude des risques de séismes, fondée sur l'historique des séismes et la localisation des zones qui y sont sujettes, l'étude de l'évolution des structures agricoles et de l'évolution du rôle de l'agriculture dans l'économie des bouches du Rhône, vont de pair enfin avec les études sur l'évolution des villes, des communications, des implantations industrielles et des migrations de personnes.

Ce ne sont que des travaux préparatoires, de prospection, rédigés par les professeurs titulaires (Isnard, Defos Du Rau, Gabert, Livet et Wolkowitsch), et qui seront envoyés à la DATAR qui étudiera les problèmes posés, examinera les orientations proposées, redressera au besoin les perspectives suivies. Alors commencera le travail définitif qui servira à orienter le V^e Plan.

Parfois les assistants et les maîtres-assistants participent aussi à l'action tout en préparant leur thèse. Yves Lacoste, à Paris-Sorbonne, a su susciter des structures parallèles plus ou moins académiques qui lui permettent d'agir, tout en dirigeant sur ce thème des séminaires de 3^e cycle, en matière d'habitat urbain, en pays sous-développés notamment. À Aix-en-Provence, M. Barbier, tout en terminant une thèse sur le réseau urbain des Alpes du sud, a pu travailler au sein d'un bureau d'études régional, la « Société générale de recherche et de programmation », qui elle-même travaillait pour la Commission du Plan pour l'armature urbaine. Barbier a pris contact avec eux pour ses propres travaux, puis finalement est devenu leur conseiller

géographique, et à ce titre il devait signer, en particulier, deux études remarquées,²⁵ l'une sur les zones d'attraction commerciale, l'autre sur les rapports entre le tourisme et l'emploi, toutes deux dans la région Provence – Côte-d'Azur – Corse.

Cas plus particulier que celui de P. Merlin, polytechnicien, cadre important de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (I. A. U. R. P.), fondation reconnue d'utilité publique, née d'une initiative du ministère de la Construction en 1960 et mise peu après à la disposition du délégué général au district de Paris, aujourd'hui préfet de la région parisienne. Réalisés par une équipe multidisciplinaire comprenant démographes, sociologues, ingénieurs, architectes, urbanistes, géographes — encore que le terme ne soit pas mentionné avec les autres au revers des Cahiers publiés — les travaux de l'IAURP ont permis d'établir le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris,²⁶ schéma auquel les études parues ou à paraître dans les cahiers de l'IAURP ont largement contribué, et continueront de contribuer au moment de l'application. Les volumes 4 et 5 ont justement publié une très importante étude sur les transports urbains, étude à laquelle P. Merlin a le plus largement contribué, tout en préparant parallèlement une thèse de doctorat d'État en géographie, consacrée aux transports parisiens,²⁷ étude qui bénéficiait tout à la fois des ressources d'un organisme tel que l'IAURP, et des qualités d'un géographe formé au langage quantitatif. À Paris encore nous avons relevé que la Direction du commerce au ministère des Affaires économiques a passé contrat avec le Centre de recherches et de documentation cartographique et géographique, pour une étude sur deux ans visant à définir les formes de développement des équipements commerciaux dans la périphérie des grandes agglomérations en croissance rapide. L'étude est dirigée par un assistant de P. George, M. Coquery, qui termine une thèse sur l'organisation de la distribution des équipements commerciaux, ce qui est fort encourageant. *Ce qui témoigne aussi que si des structures d'encadrement responsables sont établies, les clients viendront réclamer des travaux qui pourront être confiés à des chercheurs dont le niveau se situe entre le 3^e cycle et le doctorat d'État, niveau minimal il est vrai, les exceptions confirmant la règle mises à part, évidemment.*

Le problème doit cependant être posé : qui s'assure de la formation adéquate des jeunes chercheurs pour cette tâche ? Les séminaires de 3^e cycle, un peu partout, commencent à combler une lacune. Parfois cependant, l'effort de formation des chercheurs, évidemment capital, est plus complexe et beaucoup plus fécond quand il prépare chacun non seulement à la recherche dans sa discipline, mais encore à la collaboration pluridisciplinaire. Les efforts faits à Toulouse et à Paris sont à cet égard significatifs d'une tendance.

À l'université de Toulouse, le professeur Kayser dirige en effet un *Centre interdisciplinaire d'études urbaines*, créé en juin 1966 à la Faculté des lettres et sciences humaines. Ce centre est chargé de coordonner et de promouvoir, au sein de cette Faculté, les activités pédagogiques et scientifiques liées à la connaissance des villes

²⁵ BARBIER, B., et divers, *Les zones d'attraction commerciale de la région Provence-Côte-d'Azur-Corse*. Enquêtes départementales, Paris, Gauthier-Villars, 1964, 204 pages.

²⁶ Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris, Premier Ministre, Délégation générale au district de la région de Paris, 1965, 221 pages.

²⁷ MERLIN, P., *op. cit.*

et populations urbaines. Il offre des cours, des conférences de recherche, des séminaires de méthodologie et d'analyse de mécanismes et entreprend des recherches collectives, soit dans le cadre des activités du Centre national de la recherche scientifique, soit sous contrat avec des organismes publics ou privés. La recherche fondamentale, individuelle, s'intègre aux activités générales du Centre. Ces études ont d'ailleurs déjà porté des fruits de très grande qualité.²⁸ L'exemple doit être suivi et il peut l'être. C'est cependant à Paris que cet essor des structures académiques parallèles a pris le plus d'ampleur.

L'essor de l'AUREG

L'Association universitaire de recherches géographiques et cartographiques (AUREG), créée le 22 juin 1962, entamait en 1967 sa cinquième année d'existence. Association sans but lucratif, elle groupe des universitaires et des non-universitaires, principalement géographes, sociologues, économistes, démographes et statisticiens qui se sont donnés pour but de former des jeunes à la recherche appliquée en sciences humaines et de favoriser leur accès à des carrières d'étude ou de recherche. M^{me} Jacqueline Beaujeu-Garnier et M. Jean Bastié en sont les âmes dirigeantes, sous la présidence du professeur G. Chabot. Les jeunes gens licenciés, diplômés d'études supérieures, docteurs du 3^e cycle ou par ailleurs cartographes diplômés, effectuent pendant deux ou trois ans des études et recherches sous la direction de professeurs de Faculté ou d'assistants. Ils apprennent à connaître les sources, les études déjà effectuées et les méthodes de travail. La plupart d'entre eux, après ce complément de formation pratique, deviennent disponibles pour être utilisés dans des organismes ou services d'études et de recherches publics, parapublics ou privés.

Les travaux de l'AUREG ont consisté principalement, depuis 1963, en la réalisation, dirigée par M^{me} J. Beaujeu-Garnier et M. J. Bastié, du magnifique *Atlas de Paris et de la région parisienne*,²⁹ entrepris grâce à l'aide du District de la région de Paris, du Conseil municipal de Paris, du Conseil général de la Seine, de la Préfecture de la Seine, de son service d'études et de recherches, de la direction générale de l'INSEE, de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne et de nombreuses autres administrations et organismes, entrepris aussi grâce à l'action pionnière et inspiratrice de M^{me} J. Beaujeu-Garnier qui bénéficiait déjà de l'expérience acquise dans l'élaboration de l'*Atlas du Nord*. L'AUREG adhère par ailleurs à l'Union des associations pour la réalisation des atlas régionaux (UDARAR), constituée à son initiative, qui groupe 15 associations créées auprès des instituts de géographie des universités de province pour la réalisation d'atlas par région de programme ou groupe de régions. Mais surtout, parallèlement aux travaux pour l'*Atlas de Paris et de la région parisienne*, l'AUREG effectuait déjà ce qui est maintenant l'essentiel pour elle, un assez grand nombre d'études dans des domaines variés. Plusieurs sont terminées, essentiellement animées par M^{me} J. Beaujeu-Garnier et M. Jean Bastié. Huit études d'importance ont été réalisées en collaboration avec le

²⁸ Voir le numéro 2, juin 1967, de la *Revue de géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest*.

²⁹ *Atlas de Paris et de la région parisienne*. Sous la direction de Jacqueline Beaujeu-Garnier et Jean Bastié. 85 planches dans étui cartonné et toilé et volume de commentaires de 661 pages, Berger-Levrault, 1967.

service d'études et recherches de la Préfecture de la Seine: ainsi deux études économiques sur la modernisation des entrepôts, une étude sur l'évolution des effectifs industriels et du secteur tertiaire privé dans le département de la Seine, des études démographiques, une étude sur le problème des cimetières dans le département de la Seine et l'étude sur l'îlot insalubre Maubert, dont nous avons parlé plus haut. Pour la préparation du V^e plan dans le département de la Seine, l'AUREG publia une étude de la croissance économique spontanée de la ville de Paris: perspectives 1966-1970, le rapport démographique de J. Bastié sur la ville de Paris et une étude de l'évolution du parc-logement de la ville de Paris, ces deux travaux en collaboration avec la direction régionale de l'INSEE. Pour la Délégation à l'aménagement du territoire, une étude des résidences secondaires dans le bassin parisien, pour le Comité d'expansion de Picardie, différentes études relatives au développement de la Picardie, et pour le Conseil d'administration du district de la région de Paris, le rassemblement des données pour la préparation du rapport général sur le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris.³⁰

Depuis, les études se sont encore multipliées, gagnant en ampleur et en variété. Il est d'ailleurs évident qu'à l'occasion des travaux de l'*Atlas de Paris et de la région parisienne*, a été rassemblée, en collaboration avec la direction régionale de l'INSEE, une documentation importante sur l'agglomération parisienne, et ce à tous les points de vue, puisqu'aussi bien c'était là le but de l'Atlas que de savoir tout, ou du moins savoir le maximum de choses pour pouvoir décider, en matière de planification et d'aménagement, avec une vision d'ensemble.³¹ Telle était en effet la différence entre une enquête commandée sur un point précis et une grande entreprise de recherches fouillant sans idées préconçues tous les trésors de la statistique, des fichiers, des archives, des rapports préalables, suscitant sans arrêt de nouvelles enquêtes sur place, des démarches sans nombre, rebondissant d'une trouvaille sur un mystère et éclaircissant celui-ci pour s'avancer un peu plus loin dans l'explication. Pour lancer une enquête limitée, il faut choisir en partie avant de connaître; une vaste entreprise de recherches globales doit au contraire permettre de connaître d'abord et de choisir ensuite, elle doit donc logiquement favoriser l'élimination des solutions de hasard, des décisions hâtives et incomplètement éclairées.

En même temps qu'elle devenait un centre de documentation extraordinaire à la disposition des chercheurs, l'AUREG, toujours du fait de l'Atlas, a constitué, pour sa préparation, un atelier de cartographie et de dessin qui possède maintenant une grande expérience dans la réalisation de tous ces travaux. *Au total l'expérience est parfaitement concluante: la préparation d'un Atlas est le meilleur point de départ à une géographie active régionale, d'autant plus qu'elle permet d'engager des étudiants, parfaitement à l'aise dans le survey, tout en incitant les maîtres, comme ce fut le cas pour l'AUREG, à se pencher sur des principes d'enquêtes et à élaborer des guides méthodologiques. Le répertoire exhaustif des sources de documentation et la masse de la documentation elle-même permettent alors d'entreprendre rapidement et à la plus grande satisfaction des premiers clients, des recherches dans les différents domaines de l'analyse urbaine et régionale, de même que les études qu'on voudra bien lui confier, aussi bien*

³⁰ Notes établies par l'AUREG et gracieusement fournies par M^{me} J. Beaujeu-Garnier.

³¹ *Idem.*

qu'à jouer le rôle de conseiller technique auprès de tous les organismes qui effectueraient des travaux dans les domaines qu'elle a prospectés, jusque et y compris la présentation cartographique des résultats. Il faut noter enfin que les ressources ainsi collectées servent à octroyer des bourses de recherche à des étudiants effectuant des travaux personnels (D. E. S., thèses de 3^e cycle), à publier des travaux de jeunes chercheurs et à financer des recherches complémentaires qui ne peuvent être prises en charge par les diverses administrations.

III

PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

Il y a donc manifestement quelque chose de changé dans la géographie française. Jusqu'à ces toutes dernières années, la recherche géographique a été, comme l'a souligné P. George dans sa *Géographie active*, « organiquement associée à l'enseignement supérieur ». Elle le demeure en grande partie dans le cadre de la préparation de thèses de différents niveaux et dans le prolongement qu'en donnent les membres de l'enseignement supérieur. C'est en effet une très bonne chose que la géographie ne soit pas « bradée au détail ». Rejoignant ainsi la pensée de P. George, P. Pinchemel insiste également, on l'a lu plus haut, sur ce fait que l'universitaire, parce qu'il est le représentant d'un certain capital moral et intellectuel, n'a pas le droit de le gaspiller au gré de diverses publications de commande. Néanmoins, on l'a vu, les facteurs de renouveau sont évidents. Ils vont de pair avec l'évolution de toute la société française.

France et Français : d'une géographie spontanée à une géographie volontaire

Comme Pierre George l'a souligné dans ses propos sur la *Géographie active*,³² l'accélération extraordinaire d'évolutions techniques, mais aussi de processus historiques modifiant profondément les rapports économiques et politiques antérieurement établis, a imposé la prise en considération du mouvement, et même l'opinion que toute situation est mouvement. Les géographes ont donc commencé à se poser des questions sur la valeur d'une géographie essentiellement rétrospective, une géographie tournée vers le passé pour expliquer le présent, fondée sur le postulat que tout ce qui la concernait « s'était passé avant » et présentant du monde un « instantané dépassé au moment même où le géographe en exprime l'image ». Par ailleurs la géographie a fait face à des besoins nouveaux. Paul Claval a parfaitement analysé le phénomène dans son *Essai sur l'Évolution de la Géographie humaine*.³³ Ces besoins ont en effet provoqué de « substantielles modifications dans l'économie interne de notre science », besoins qui se sont affirmés dès la seconde moitié du XIX^e siècle mais que les géographes n'ont compris et découvert que depuis fort peu de temps avec la reconnaissance par tous de la nécessité de renoncer au laisser-faire, au laisser-aller, de lutter contre les processus cumulatifs, de contrôler l'espace pour l'aménager, voire

³² GEORGE, P., *op. cit.*, p. 22.

³³ CLAVAL, P., *op. cit.* 2^e Partie.

pour organiser son *management*. Plus récemment était entrepris le grand processus de décolonisation de la Province, et les régions allaient obtenir le droit de « dire », sinon encore le droit d'agir. La préparation de la réforme de l'État centralisateur et parisien en nouvelles régions, substituées peu à peu aux départements vieux de cent cinquante ans et la modification de la législation qu'elle implique, l'octroi de véritables responsabilités financières, de planification et d'aménagement, tout en devant transformer radicalement la France, transformera accessoirement la géographie que font les Français. D'une géographie des constats, on passe déjà aux premiers éléments d'une géographie volontaire, comme la nation tente de passer d'une géographie spontanée ou empirique à une géographie volontaire et réfléchie.

Les géographes ont donc su rapidement profiter des nouvelles structures régionales mises en place et se donner de nouveaux cadres de travail pour « participer ». Quant à savoir s'ils font vraiment de la géographie appliquée *stricto sensu*, c'est là une autre histoire. Le professeur français jusqu'à ces toutes dernières années n'a été que très peu préparé psychologiquement pour faire ces études sous contrat. Par ailleurs dans l'ensemble il n'est pas outillé pour faire ces études et en fait les bureaux privés et les multiples sociétés d'études « économiques » et de « mathématique appliquée » ravissent aisément la palme aux géographes.

L'analyse approfondie des activités de l'IAURP est à cet égard significative. Évidemment P. Merlin et J. Bastié ont signé chacun un numéro des « Cahiers », mais au niveau des études moins directement destinées au grand public, qu'il s'agisse « d'études-maison » ou d'études commanditées pour le compte de la Délégation générale du district de la région de Paris, dès qu'il s'agit de répondre à des questions précises — sans même que des politiques d'intervention soient envisagées —, les études sont faites par les ingénieurs, les statisticiens et les bureaux privés, dominés par les mathématiciens appliqués, même si les géographes n'en sont pas toujours absents. Le phénomène est d'autant plus probant qu'il se retrouve au niveau des octrois de fonds de recherche dans le cadre des programmes d'Action concertée « urbanisation » de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique où les élus géographes se comptent aisément sur les doigts d'une main : P. George et J. Pelletier. Il est cependant réconfortant de savoir que c'est un géographe qui préside aux destinées de ces programmes. Il est vrai qu'il n'est pas un des moindres et que l'expérience que J. Labasse a acquise et acquiert tous les jours comme praticien des décisions économiques et bancaires, tout autant que ses multiples travaux sur la région et la géographie volontaire, le destinait à de telles responsabilités.

Ravir une palme ne signifie cependant pas obligatoirement pouvoir définitivement se passer des géographes. Bien au contraire. Mais ces recherches exigent autre chose que des individus travaillant à un D. E. S. À défaut de savoir quantifier réellement, à défaut de laboratoires et d'équipes, elles demandent une grande maturité intellectuelle, et c'est pourquoi la recherche appliquée se pratique essentiellement au plus haut niveau, qui se situe au-delà du doctorat d'État. On en vient donc à se demander si cette thèse finalement n'est pas l'un des freins au développement de la participation des géographes à l'action puisqu'aussi bien elle n'aboutit le plus souvent qu'à former des individus et non des équipes, du moins dans des délais raisonnables. Quant à la méfiance de la majorité des géographes français à l'égard de la

quantification, elle est tout aussi regrettable. Et notre collègue H. Reymond, de l'université de Sherbrooke, m'aidera ici à livrer le fond d'une pensée commune, qui pour n'être encore que provisoire n'en est pas moins déjà assez ferme.

Les besoins d'une géographie quantitative, conceptuelle, théorique

Avec Daniel Pham,³⁴ il est banal de constater que l'étude des sciences humaines prend de plus en plus un caractère *quantitatif*. « On ne peut plus se contenter de classer les phénomènes à étudier, de les comparer; on tend de plus en plus à les mesurer ». Or il faut bien convenir que c'est à ce niveau que les études des géographes français sont le plus remarquablement insuffisantes. Il semble bien que le plus souvent c'est *a priori* que la valeur et l'intérêt de la mesure, ne serait-ce que la mesure de corrélations simples, soit rejetée. Nous ne prendrons qu'un exemple, celui de l'étude de B. Barbier et de ses collaborateurs sur « les zones d'attraction commerciale de la région Provence – Côte-d'Azur – Corse ».

Présentée sous la forme d'atlas d'attraction urbaine, l'étude aboutit à un classement général des villes de la région selon leur puissance d'attraction commerciale et le nombre de consommateurs théoriques extérieurs. Rapportés à la population de la ville, ces consommateurs extérieurs permettent de déterminer un « taux de polarisation ». L'ouvrage rendra évidemment les plus grands services aux responsables de l'aménagement régional comme aux économistes purs, dans la mesure justement où les cartes n'ont pas été établies d'après la loi de Reilly mais par enquête directe, ce qui donne une grande valeur aux zones ainsi délimitées.

Mais ce qui est frappant réside dans les raisons que les auteurs donnent du rejet *a priori* de la méthode Reilly et de ses aménagements possibles, raisons qui s'inscrivent d'ailleurs dans le mouvement général de contestation de la validité des lois de type Reilly, « à l'énoncé peu rigoureux » . . . « aux termes singulièrement imprécis pour une application pratique » . . . « d'une simplification abusive et commode ».³⁵ Ils refusent de les employer, puisque « de toute manière des formules ne s'appliquent qu'à la détermination des limites de zones et non à leur structure ».³⁶ De telles affirmations manquent de nuances et appellent quelques remarques.

Techniquement, l'utilisation de la seule formule de *Reilly-Converse*³⁷, la plus simple et une des plus anciennes, ne peut qu'aboutir à un *découpage global*, muet sur les « structures de zones »; mais il existe d'autres modèles de gravitation, précis et rigoureux,³⁸ dans lesquels le numérateur représente des *spécificités* (équipe-

³⁴ MIALARET, G., et PHAM, D., *Statistique à l'usage des éducateurs*, Paris, Coll. Sup., P. U. F., 1967, 265 pages.

³⁵ LABASSE, J., *L'organisation de l'espace*, *op. cit.*, p. 417-430.

³⁶ BARBIER, B., et divers, *op. cit.*

³⁷ BARBIER, B., et divers, *op. cit.*, p. 9.

³⁸ À condition de ne pas confondre la rigueur probabiliste avec la rigueur fonctionnelle. Les modèles gravitationnels sont à l'origine empirique donc « ajustés »; ainsi Helvig adopte la forme

$$M_{ij} = 0,42 \left[\frac{\sqrt{P_i P_j}}{d_{ij}^2} \right]^2 + 4,9 \left[\frac{\sqrt{P_i P_j}}{d_{ij}^2} \right] + 160$$
 soit $y = ax^2 + bx + c$, et « his justification for this new and more complex form is entirely empirical: it gives a better fit to the particular movement lapse rates he is studying ». In Peter HAGGETT, *Locational Analysis in Human Geography*, Londres, Edward, Arnold, 1965, page 38.

ments, actifs par catégorie d'entreprise ou de métiers, revenu . . . etc.) ou une combinaison choisie de spécificités, tandis que le dénominateur, exprimé en temps ou en distance est affecté d'un exposant différent selon le type d'espace, fermé ou ouvert qu'on analyse. L'emploi de deux termes spécifiques, souvent pondérés, conduit après calcul *au tracé d'une série d'isolignes* par type de biens ou d'équipements, et la superposition des résultats aboutit tout comme la méthode Piatier à la mise en évidence des « structures ».

Bien sûr, les structures « calculées » peuvent être différentes des « structures observées » ce qui pose un problème pratique et épistémologique: comment, en effet, dans le domaine concret de l'aménagement utiliser des régularités approchées, des régularités probabilistes relevant plus de la relation stochastique que de la relation fonctionnelle? Il s'agit ici de préciser le « bon emploi » actuel des modèles de gravitation: leur chevauchement en indiquant les points de rupture probables permettent d'enquêter plus vite à partir de ceux-ci . . . question de budget, question de temps, question de méthode opérationnelle. On peut alors, si l'on reste sur le terrain strict de la géographie appliquée, corriger empiriquement les « résidus » pour délimiter les zones d'influences « concrètes »; on peut aussi déboucher sur la géographie fondamentale en y utilisant ceux-là comme point de départ d'une nouvelle réflexion.

Pourquoi, au fond, ne pas essayer d'estimer la valeur moyenne des distorsions dues au relief ou aux habitudes historiques, pourquoi ne pas les quantifier dans le but de perfectionner la relation gravitationnelle utilisée ou peut-être d'en découvrir une autre? L'équipe qui a réalisé l'atlas d'attraction commerciale du Sud-Est français se trouvait sur un terrain d'expérience idéal pour ce faire; on ne peut que regretter que le dialogue entre qualitatif et quantitatif ait été fermé, *a priori*, dès l'introduction, alors qu'il s'annonçait fructueux.

Formés aux mathématiques classiques, durant le secondaire, ne recevant aucune nourriture statistique au niveau supérieur, les géographes français ne connaissent la « loi » que sous la forme rigide et limitée de la fonction, faisant comme s'ils ignoraient que les progrès de la psychologie et de la sociologie datent de leur « mutation statistique » c'est-à-dire de l'*abandon d'une recherche strictement mathématique* aussi bien que strictement *qualitative en sciences humaines*. Heureusement, et le reste de cet article en témoigne, le renversement de la tendance est proche: il conviendra alors de se méfier de l'excès inverse qui consisterait à rejeter en bloc l'approche traditionnelle. « Géographie quantitative et géographie qualitative: la nécessité d'un dialogue » tel pourrait être le thème de notre réflexion future.

Nous reprendrons une fois de plus les propos de Daniel Pham:³⁹ « Il ne faut pas oublier que faire de la statistique appliquée ce n'est pas raisonner seulement sur les nombres — c'est l'affaire du théoricien — mais à travers les nombres et leurs propriétés essayer de mieux saisir la réalité des phénomènes qu'on étudie ». Autrement dit quantifier pour mieux qualifier. Se cacher derrière la contingence et le manque de régularité, c'est renoncer dans une grande mesure à faire œuvre scientifique, c'est en tout cas se limiter à ne déboucher que sur des cas d'espèce. Or

³⁹ MIALARET, G., et PHAM, D., *op. cit.*, page 14.

a-t-on bien vérifié que ce manque de régularité ne traduit pas au fond « notre ignorance et notre incapacité de construire un modèle adéquat » ?

Autre problème encore que celui du *manque de bases conceptuelles nécessaires pour mener convenablement nos analyses*. C'est en tout cas celui qu'a soulevé tout au long de ses travaux Paul Claval, dans sa *Géographie générale des marchés* dans son *Essai sur l'évolution de la géographie humaine* et plus encore dans la véritable somme qu'il vient de publier, consacrée aux *Régions, nations, grands espaces*, géographie générale des ensembles territoriaux, ouvrage que nous commençons d'aborder et qui est le symétrique, sur le plan macro-économique, de la géographie générale des marchés. C'est si vrai qu'il est le tome I, rédigé bien après tous les autres, de la collection de Géographie économique et sociale des éditions Génin, collection qui comptait déjà une *Géographie agraire* (tome II), une *Géographie de la circulation* (tome III), une *Géographie de l'énergie* (tome IV), une *Géographie de la population* (tome V) et une *Géographie des textiles* (tome VI). Ce manque de bases conceptuelles n'est-il pas également à l'origine des divergences de points de vue sur le fond comme sur la méthode qui se sont fait jour après la publication du rapport Rochefort sur le niveau supérieur de l'armature urbaine en France ?⁴⁰ Un bon exemple de la nécessité et de la fécondité d'un nouvel effort sur le plan des concepts est le remarquable article d'Étienne Juillard sur la définition de la région,⁴¹ dans lequel l'auteur revient plusieurs fois sur la possibilité d'études des régularités et dans lequel il montre aussi comment les premières tentatives pour dégager des types généraux d'organisation régionale remontent au début de ce siècle. Sur ce plan aussi, il y a donc un renouveau qui ne trahit pas pour autant les sources de l'école française de géographie. Les travaux les plus récents de P. George sont à cet égard tout aussi significatifs.⁴²

Nous citerons enfin ce que nous a dit Philippe Pinchemel: « *la géographie ne sera applicable que lorsqu'elle sera théorique* », la première étape dans l'élaboration d'une géographie théorique résidant pour lui, non pas dans la constitution de modèles abstraits, mais dans la constitution d'une véritable « typologie »: types de milieux et types d'aménagements, ce qui est somme toute assez éloigné des conceptions de la géographie théorique nord-américaine, du moins telles qu'elles sont perçues, parfois à tort, en France. Pour Pinchemel, la géographie est science de l'espace, un espace qu'il aime à étudier dans son appropriation, son utilisation, son organisation (cf. *Géographie de la France*). La pensée de l'auteur est très structurée, et on y retrouve les antécédents de la géomorphologie: appropriation, utilisation, organisation sont autant de thèmes que l'on peut approcher au plan de la morphologie, au plan de la stratigraphie (genèse et datation des éléments des paysages, « monogéniques » ou « polygéniques »), au plan de la dynamique, c'est-à-dire de « l'aptitude à évoluer ». Par ailleurs, et plus profondément, l'auteur du fait urbain en France croit que

⁴⁰ *Métropoles d'Équilibre*, E. D. H. E. C., 1966, 114 pages.

⁴¹ CLAVAL, P., *Régions, nations, grands espaces*, op. cit.

Voir aussi :

CLAVAL, P., et JUILLARD, E., *Région et régionalisation dans la géographie française et dans d'autres sciences sociales*, Paris, Bibliographie analytique, Dalloz, 1967, 97 pages.

⁴² GEORGE, P., *Géographie et urbanisme*, dans *Annales de géographie*, novembre-décembre, 1965, p. 641-660; *Sociologie et géographie*, op. cit.

ces paysages, traduction de cette organisation complexe de l'espace, ont une valeur, valeur écologique, valeur économique, valeur sociale, valeurs entre lesquelles peuvent se produire des antinomies, des distorsions fondamentales. Tel est souvent le cas de certains paysages techniques de haute valeur économique pour certains, mais qui ne sont que de piètres cadres de vie. Dans la perspective d'une action concertée pour le développement urbain et régional, on voit le rôle qu'assigne Pinchemel à la géographie, puisque le développement consiste justement à faire évoluer simultanément le tout, à créer les conditions « d'une croissance liée ».

Un dernier problème se pose cependant : *celui de l'utilisation réelle des travaux de ces géographes*. Nous avons déjà posé quelques jalons dans la recherche de tout ce qui freinait une participation maximale des géographes de formation française à l'action. Mais il reste à dire que la France est actuellement dominée par un cercle de politiciens technocrates manifestement sous l'influence — du moins en grande partie — des polytechniciens et des économistes d'origine juridique. L'urbanisme est dominé par les ingénieurs des Ponts et Chaussées. En Province en particulier, dans les organismes régionaux, tout le monde veut bien que les géographes fassent des cartes et de petits rapports, lus de très haut par des gens qui ont le plus souvent et paradoxalement l'esprit abstrait et statistique, ne marquant qu'un très mince intérêt pour les phénomènes de localisation. Les études sont donc le plus souvent mises en sommeil. C'est du moins là l'avis de Max Derruau, qui croit fermement que *les géographes français font actuellement de la géographie applicable, mais non appliquée*, du moins dans le cadre des organismes officiels d'expansion régionale, ou départementale, qu'ils soient subventionnés par la DATAR, ou indépendants et subventionnés par les Conseils généraux qui représentent les élus locaux.⁴³

RÉSUMÉ

Le phénomène urbain est l'un des traits les plus frappants de notre civilisation contemporaine, dont la ville est le creuset. Son importance est telle qu'il devrait être au premier plan des préoccupations de la géographie humaine. L'auteur a donc fait une enquête auprès d'Instituts de géographie français pour connaître la place de la géographie urbaine dans la formation des jeunes géographes et leurs recherches ultérieures. Il a rencontré des professeurs qui participent à l'action par des travaux en urbanisme et en aménagement urbain pour des agences ou des organismes gouvernementaux. Ce sont les résultats de cette enquête et les réflexions qu'elle a suscitées que nous livre ici l'auteur.

ABSTRACT

The urban phenomenon is one of the most striking features of contemporary civilisation and, as such, should merit a priority status in human geography. With this

⁴³ Au moment de mettre sous presse nous relevons dans la livraison de novembre 1968, pp. 402-410 du *Journal of the American Institute of Planners*, un article fondamental de Jacques Dreyfus intitulé « French Urban Studies », qui sans négliger d'analyser l'apport des géographes complète heureusement notre travail grâce à un bilan critique de travail des spécialistes d'autres disciplines et des Sociétés d'études. Les critiques sont fort pertinentes et la bibliographie proposée indispensable à tout géographe urbain.

in mind the author undertook a survey of the various French institutes of geography in order to determine the place of urban geography in the curriculum and in research. Professors active in government-sponsored urbanism and town planning studies were also interviewed. The results of this survey are analysed and discussed in this article.

